



# L'ÉNERGIE CITOYENNE

MUNICIPALITÉS ET AUTORITÉS LOCALES : DES PARTENAIRES IDÉAUX







# L'ÉNERGIE CITOYENNE

## MUNICIPALITÉS ET AUTORITÉS LOCALES : DES PARTENAIRES IDÉAUX

FÉVRIER 2021

Ce projet fait partie de l'Initiative Européenne pour le Climat (EUKI) du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire. Les organisations publiant ce guide travaillent ensemble dans le cadre de la Coalition Européenne pour l'Énergie Citoyenne. Nous remercions tous les membres de cette coalition et toutes les personnes ayant édité et contribué à ce guide.

### TABLE DES MATIÈRES

PROMOUVOIR LE CONCEPT AUPRÈS DE LA MAJORITÉ POLITIQUE DU CONSEIL	3	3. Acheter l'énergie de projets citoyens	7
UN ENGAGEMENT POLITIQUE DE LONG TERME EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE CITOYENNE	4	4. Financer des projets et se poser comme garants	8
QUE PEUT FAIRE TA MUNICIPALITÉ ?	6	5. Mettre à disposition des ressources et du personnel municipal	8
1. Établir des règles favorisant l'énergie citoyenne et communautaire	6	6. Développer des plateformes de soutien et des outils	9
2. Sensibiliser	7	7. Animer le dialogue entre acteurs locaux	9
		8. Devenir membre d'un projet citoyen	9

Si vous avez des questions ou commentaires concernant ce guide, contactez-nous :



Molly Walsh  
**Friends of the Earth Europe**  
 molly.walsh@foeeurope.org  
 www.foeeurope.org



Myriam Castanié  
**REScoop.eu**  
 myriam.castanie@rescoop.eu  
 www.rescoop.eu



ENERGY CITIES

Alix Bolle  
**Energy Cities**  
 alix.bolle@energy-cities.eu  
 www.energy-cities.eu

Tout le contenu © Les Amis de la Terre Europe, REScoop.eu, Energy Cities (sauf mention contraire). Les Amis de la Terre Europe remercie la Commission Européenne (programme LIFE), la fondation Minor, la Fondation Européenne pour le Climat, et l'Initiative Européenne pour le Climat (EUKI) du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire, pour leur soutien financier ayant permis cette publication. Les auteurs sont les seuls responsables des contenus de cette publication, qui ne reflètent pas les positions des financeurs susmentionnés.



based on a decision of the German Bundestag

Ce projet fait partie de l'Initiative Européenne pour le Climat (EUKI) du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire.



Soutenu par



Ce guide a été publié avec le soutien de l'ADEME - l'Agence de la transition écologique.



# L'ÉNERGIE CITOYENNE MUNICIPALITÉS ET AUTORITÉS LOCALES: DES PARTENAIRES IDÉAUX



**Les collectivités locales ou régionales ont tout à gagner en favorisant l'émergence de communautés énergétiques sur leur territoire, et elles peuvent lancer elles-mêmes de nouveaux projets. Toutefois, malgré la popularité croissante du concept dans toute l'Europe, de nombreuses villes ont encore du mal à passer des idées à l'action. Beaucoup d'entre elles se sont engagées à atteindre des objectifs ambitieux en matière d'énergie ou de climat, mais il peut être difficile de les réaliser. Souvent, les idées viennent facilement, mais il est plus difficile de faire bouger les choses.**

Il existe de nombreuses ressources et réseaux dans toute l'Europe à l'attention des collectivités locales progressistes qui souhaitent participer à la transition énergétique. Ce document vous donnera un aperçu des différentes étapes du processus et des leviers disponibles pour devenir un champion de l'énergie citoyenne, que vous travaillez pour une municipalité ou que vous souhaitez collaborer avec elle.



Célébration de l'énergie citoyenne à Westmill Wind Co-op.  
© Community Power

## PROMOUVOIR LE CONCEPT AUPRÈS DE LA MAJORITÉ POLITIQUE DU CONSEIL

La première étape est de présenter le concept en conseil municipal. Ce sera la tâche de ton groupe, et du personnel municipal et les élus avec qui tu travailles. Si ta collectivité locale n'a pas rejoint la Convention des Maires, tu pourrais lancer une campagne pour les encourager à le faire. Souligne les exemples des villes dans ton pays qui ont rejoint l'initiative, surtout s'ils ont initié des projets phares.



## LA CONVENTION DES MAIRES ET LES PAEDC

La Convention des Maires est un réseau rassemblant des milliers de collectivités locales engagées pour mettre en oeuvre les objectifs climatiques et énergétiques de l'Union européenne. Afin de transposer ces engagements en mesures et projets, les signataires doivent soumettre un Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) soulignant les actions clés qu'ils prévoient.

Toutes les collectivités locales ayant signé la Convention se sont engagées à trois objectifs :

- accélérer la décarbonisation de leurs territoires,
- renforcer leurs capacités d'adaptation aux impacts climatiques inévitables,
- permettre aux citoyens d'accéder à des sources d'énergie sûres, durables, à des prix abordables.

**Pour savoir si ta collectivité locale a rejoint la Convention des Maires, consulte cette carte :**

<https://www.conventiondesmaires.eu/>



Covenant of Mayors  
for Climate & Energy  
EUROPE



Les projets d'énergie citoyenne peuvent être perçus par ta collectivité locale comme étant trop complexes ou trop différents de leurs activités habituelles. Voici des arguments pour les convaincre quand tu discutes avec eux :

1. Les coopératives et autres projets citoyens peuvent construire de la confiance rapidement, et ces entités peuvent collaborer sur des temps longs, se renforçant mutuellement. En Belgique par exemple, plusieurs villes ont développé leur expertise et bénéficié du soutien de la coopérative d'énergie Ecopower pour concevoir et mettre en oeuvre leur Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat.
2. Les projets d'énergie citoyenne comportent de nombreux bénéfices au-delà des objectifs climatiques. Les projets qui sont conçus et gérés par les citoyens selon des principes de gouvernance démocratique forte réduisent les émissions de CO<sub>2</sub> et contribuent à d'autres objectifs politiques. Les projets menés par des coopératives ou associations ont aidé des collectivités locales à :
  - Améliorer leur efficacité énergétique et réduire la précarité énergétique, grâce à des tarifs plus bas ou des mécanismes spécifiques pour impliquer et soutenir les consommateurs vulnérables. Voir le chapitre 15 sur l'efficacité énergétique et la lutte contre la précarité énergétique.
  - Permettre une citoyenneté plus participative, ces initiatives permettant aux habitants de se sentir plus impliqués dans leur quartier, les encourageant à adopter d'autres actions durables telles que l'agriculture urbaine, le recyclage, des ateliers de réparation, la mobilité partagée, etc.
  - Développer l'économie locale, les projets communautaires pouvant créer jusqu'à 8 fois plus de valeur ajoutée dans la région.

Les collectivités locales peuvent soutenir ou s'impliquer dans les projets d'énergie citoyenne de différentes façons.

## UN ENGAGEMENT POLITIQUE DE LONG TERME EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE CITOYENNE

Une étape importante pour commencer est de s'assurer que les collectivités locales s'engagent politiquement à développer l'énergie citoyenne, avec des plans à long-terme et des calendriers. Cela peut inclure des engagements pour impliquer les citoyens de façon plus directe dans les prises de décisions liées à l'énergie et au climat, grâce à l'organisation de débats et de dialogues, la mise en place de budgets participatifs, etc.

Les collectivités locales et régionales peuvent aussi adopter des objectifs concrets à long-terme liés à la production d'énergie, tels que des objectifs pour quantifier la production d'énergie renouvelable citoyenne, en mégawatt ou en pourcentage, sur une période donnée. Les engagements politiques peuvent aussi dépasser les questions énergétiques, le conseil municipal d'Édimbourg s'est par exemple engagé à soutenir les coopératives en général.







## COMMENT L'OCCITANIE EST DEVENU L'ÉPICENTRE DE L'ÉNERGIE CITOYENNE OCCITANIA | FRANCE

La région d'Occitanie a commencé à soutenir les projets d'énergie citoyenne en 2014, sur le plan financier et logistique. La région a lancé les deux premiers parcs solaires 100% citoyens du pays ("1,2,3 Soleil" et "Le Watt Citoyen"), et s'est aussi engagée à devenir la première région à énergie positive en Europe d'ici à 2050.

Afin de réussir cet objectif ambitieux, la région propose des soutiens régulièrement pour des projets citoyens en coopération avec l'Agence de la transition écologique (ADEME), afin de financer la création de coopératives d'énergie locales et entreprises citoyennes. Avec l'ADEME, ils ont aussi établi le réseau ECLR (Energies Citoyennes Locales et Renouvelables) en 2014, afin de faciliter les échanges d'informations et créer un espace de discussion pour les citoyens de la région. Aujourd'hui, ECLR rassemble 50 chefs de projets : qu'ils soient citoyens ou professionnels, ils s'impliquent pour développer l'énergie citoyenne et communautaire, et servent de point d'information dans la région.

Grâce à la région, les projets d'énergie citoyenne ont fleuri. Depuis 2014, 46 projets ont été récompensés et la plupart d'entre eux produisent déjà de l'énergie renouvelable, rassemblant 3 000 citoyens de la région et 40 communautés. Au total, la région a investi 800 000 euros, permettant de générer un investissement de 2,6 millions d'euros.



L'Initiative Citoyenne pour une Énergie Alternative (ICEA) rassemble 364 citoyens qui veulent changer le monde. Ils ont installé des panneaux solaires sur les toits de bâtiments publics de leur ville. Le projet a bénéficié du soutien d'ECLR Occitanie et d'un soutien financier de la région. © ECLR



Participants au projet Le Watt Citoyen. © ECLR



## QUE PEUT FAIRE TA MUNICIPALITÉ ?

### 1) ÉTABLIR DES RÈGLES FAVORISANT L'ÉNERGIE CITOYENNE ET COMMUNAUTAIRE

Les collectivités locales peuvent adopter des règles relatives à l'urbanisme et aux bâtiments pour favoriser le développement de l'énergie citoyenne. Cela pourrait être clé pour finaliser ton projet !

- Barcelone a été la première ville à adopter une ordonnance pour le chauffage solaire, obligeant les nouveaux bâtiments, et ceux en rénovation, à produire 60% de leur eau chaude avec de l'énergie solaire.

- Au Danemark, où les systèmes de chauffage appartiennent souvent aux citoyens ou aux municipalités, les collectivités locales peuvent décider de connecter des bâtiments existants ou neufs aux réseaux de chaleur urbaine.

Les règles et les subventions favorisant l'énergie citoyenne dépendent d'un cadre légal adéquat au niveau national. Selon les nouvelles lois européennes, les États membres doivent garantir le développement de ce cadre après avoir évalué les opportunités et obstacles qui se posent à l'énergie citoyenne au niveau national. Ils doivent également former les collectivités locales sur ces questions.



## EN FRANCE - LE CADRE ET LES AVANCÉES

Les règles et les subventions favorisant l'énergie citoyenne dépendent d'un cadre légal adéquat au niveau national. Selon les nouvelles lois européennes, les États membres doivent garantir le développement de ce cadre après avoir évalué les opportunités et obstacles qui se posent à l'énergie citoyenne au niveau national. Ils doivent également former les collectivités locales sur ces questions.

Les projets citoyens connaissent en France un développement accéléré ces dernières années grâce à un assouplissement de la législation française permis notamment par la loi de Transition énergétique pour la Croissance Verte en 2015. En 2019, selon l'ADEME, il existe 236 projets citoyens d'énergie renouvelable (ou « à gouvernance locale ») dont 111 en fonctionnement pour 148 MW installés. Il s'agit essentiellement de projets éoliens et photovoltaïques. Plus de 11 000 citoyens sont mobilisés dans toute la France. Au total, en comptabilisant les projets à l'étude, les projets citoyens permettraient d'alimenter les besoins en électricité de plus de 600 000 personnes.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a facilité les modalités d'implication des collectivités et des citoyens dans les projets de production d'énergie renouvelable. La loi Énergie-Climat de novembre 2019 est venue confirmer cette ambition. Elle a notamment confirmé certaines possibilités d'implication financière des collectivités. Par ailleurs, elle a retranscrit en droit français la notion de « communauté d'énergie renouvelable » de la Directive européenne sur la promotion des énergies renouvelables de décembre 2018.

Fin 2020, la transposition des directives européennes sur les communautés énergétiques est en cours à travers un projet d'ordonnance sur la définition des communautés énergétiques citoyennes et communautés d'énergie renouvelable. Cette ordonnance sera suivie d'un décret permettant de préciser le périmètre d'action et des modalités de développement des communautés énergétiques.

Enfin, à l'occasion de la présentation du projet de loi sur les mesures portées par la Convention citoyenne pour le Climat, le gouvernement français a annoncé le 8 décembre 2020 qu'il publiera un plan d'action d'ici 12 mois pour favoriser le développement des projets d'énergie renouvelables à gouvernance locale, et que le développement des communautés d'énergies renouvelables sera intégré aux volets que doit traiter la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Les réseaux de l'énergie citoyenne et des collectivités seront des parties prenantes actives de ces travaux afin que la France se dote d'objectifs et de politiques publiques ambitieuses pour faire des acteurs locaux des acteurs à part entière du développement des énergies renouvelables.





## 2) SENSIBILISER

Comprendre les questions énergétiques est un autre élément à prendre en compte : plus les citoyens s'impliquent dans ce champ, plus ils comprennent le système dans son ensemble. Ta collectivité locale peut être clé pour soutenir ce travail de sensibilisation. Partager ton expertise technique, avec les citoyens et ta municipalité, sera crucial pour mobiliser cet acteur local.

## 3) ACHETER L'ÉNERGIE DE PROJETS CITOYENS

Pour subvenir aux besoins en énergie des bâtiments publics, les collectivités locales peuvent opter pour des options vertes et communautaires. En Belgique, de nombreuses villes en Flandres ont commencé à développer des critères dans leurs appels d'offres pour favoriser les projets d'énergie citoyenne. C'est le cas de la ville d'Eeklo, qui dans son appel d'offre pour un réseau de chaleur urbain, a inclus un critère de détention citoyenne à 30% au moins.

Une autre option à considérer est la signature d'accords d'achat d'électricité par des institutions publiques consommant de grandes quantités d'énergie avec des projets citoyens. Ces contrats à long-terme donnent de la stabilité aux projets, leur permettant de bénéficier d'un revenu continu, basé sur des prix fixes sur un temps long, si des mécanismes spécifiques de soutien manquent.



## L'ACHAT DE CHALEUR RENOUVELABLE AUPRÈS D'UNE COOPÉRATIVE D'ÉNERGIE CITOYENNE | FRANCE

Face à l'absurdité d'avoir recours aux énergies fossiles pour se chauffer alors que la région regorge de forêts, une quinzaine de citoyens de Haute-Loire ont décidé de mettre au point en 2006 le « Modul'R », un dispositif clé-en-main, comprenant une mini-chaudière et un silo de stockage de bois pour les bâtiments municipaux.

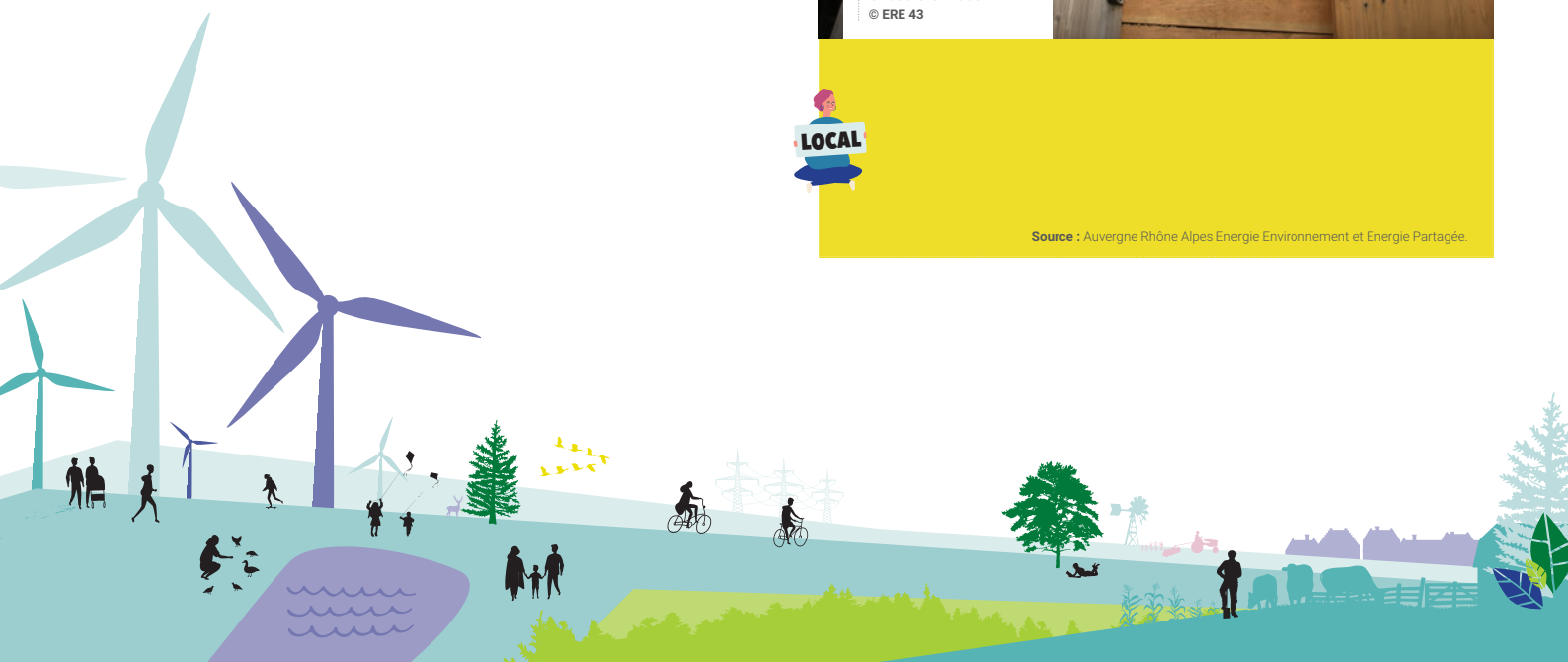
En 2007, la commune rurale de Mazet-Saint-Voy (France, 1200 habitants) en Haute-Loire signe un contrat de délégation de service public (DSP) avec ERE43 pour alimenter plusieurs bâtiments publics et privés en chaleur renouvelable. ERE43, association née d'une initiative citoyenne locale en 2001, a aujourd'hui évolué vers une activité de bureau d'étude et un statut particulier de société coopérative à intérêt collectif (SCIC). Entre 2007 et 2019, cinq micro-chaufferies sont installées au sein de la commune. Le quatrième projet de chaufferie, après la standardisation du modèle Modul'R est monté et financé grâce à l'épargne citoyenne et au fonds chaleur de l'ADEME.



Chaudière Modul'R.  
© ERE 43



Source : Auvergne Rhône Alpes Energie Environnement et Energie Partagée.



#### 4) FINANCER DES PROJETS ET SE POSER COMME GARANTS

L'accès aux financements reste un obstacle fréquent pour développer des projets d'énergie citoyenne. Les collectivités locales et régionales peuvent se porter garantes auprès d'institutions financières. Leur participation à des projets peut aussi rassurer des investisseurs hésitants en donnant une plus grande crédibilité et légitimité aux projets. Les collectivités locales peuvent aussi proposer des financements de lancement, par exemple grâce à un fonds renouvelable pour les projets communautaires.

Par ailleurs, elles peuvent dédier une partie de leur budget au soutien de groupes citoyens à chaque étape, dès les études de faisabilité et la planification, jusqu'à l'investissement dans des infrastructures. C'est le cas du projet CARES en Écosse.



#### COMMENT L'ÉCOSSE SOUTIEN L'ÉNERGIE CITOYENNE CARES | ÉCOSSE

Le projet CARES, financé par le gouvernement écossais et mené par Local Energy Scotland, donne des subventions à des projets d'énergie citoyenne pour financer différents projets de développement tels que des études de faisabilité, des permis de construire, des activités communautaires, et même du capital pour des projets renouvelables.

Suivant l'adage "faisable, possible, rentable", ce projet aide les communautés qui débutent afin de les aider à surmonter les étapes longues et coûteuses d'un nouveau projet renouvelable. Si le projet voit le jour, ces subventions sont remboursées peu à peu par la communauté.



#### LA MÉTHANISATION COLLECTIVE AVEC LE PROJET MÉTHAMOLY DANS LES MONTS DU LYONNAIS | FRANCE

En 2012, un groupe de douze agriculteurs, accompagné par le Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais, s'est engagé dans un projet de méthanisation collective, en mobilisant de nombreux acteurs sur le territoire. Le méthaniseur est entré en service en janvier 2019. La collectivité a porté une étude des potentiels méthanisables du territoire et a accompagné ce projet intitulé Méthamoly en matière d'ingénierie administrative et financière, d'appui politique et de bouclage du réseau de gaz.

Source : Energie Partagée.

#### 5) METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES ET DU PERSONNEL MUNICIPAL

En tant que propriétaires de bâtiments publics, de terrains et d'infrastructures, les collectivités locales peuvent aussi dédier des espaces à des projets citoyens, par exemple en donnant accès à leurs toits. C'est le cas de la coopérative solaire d'Édimbourg, où des conseillers municipaux siégeant au conseil d'administration de la Bencom ont aidé la coopérative à comprendre les différents comités et processus.

Les ressources humaines sont une autre possibilité, car les coopératives d'énergie dépendent souvent de citoyens volontaires et inexpérimentés pour monter leurs projets. Au Royaume-Uni, le conseil municipal de Plymouth a soutenu la création de la Plymouth Energy Community (PEC), en affectant du personnel à la conception d'un business plan et en soutenant le recrutement de 100 membres fondateurs.

Pour les projets de chauffage citoyen, les municipalités peuvent aussi faire don de leurs déchets municipaux ou d'autres types de ressources.





## 6) DÉVELOPPER DES PLATEFORMES DE SOUTIEN ET DES OUTILS

Les collectivités locales peuvent soutenir les projets citoyens de façon cruciale grâce à des outils et programmes de soutien spécifiques. En Irlande par exemple, l'agence de l'énergie de Dublin coordonne le soutien à plus de 80 projets citoyens en nommant un "mentor de coordination" dans chaque collectivité locale, pour les guider grâce à un processus en trois étapes, appelé "Apprendre, Planifier, Faire".

Cartographier le potentiel renouvelable est une autre façon simple de soutenir les citoyens et les coopératives, en donnant un aperçu des ressources disponibles au niveau local. À Lisbonne par exemple, la ville a développé un cadastre solaire. D'autres villes développent des atlas de la chaleur pour cartographier le potentiel de la chaleur résiduelle et de la géothermie.

## 7) ANIMER LE DIALOGUE ENTRE ACTEURS LOCAUX

Les petits projets citoyens peuvent avoir des contacts et ressources utiles, mais les collectivités locales ont souvent un plus grand impact. Une collectivité locale peut être très utile pour te mettre en lien avec des acteurs économiques pertinents, et d'autres groupes en lien avec des questions sociales, économiques, ou énergétiques.

Les agences locales de l'énergie peuvent aussi s'impliquer : elles travaillent de concert avec les villes et peuvent soutenir la création de projets citoyens, que ce soit pour trouver des membres, des fournisseurs (comme des matières organiques dans le cas des coopératives de chaleur), et point important, pour construire une bonne relation de travail avec les gestionnaires du réseau. À Grenoble, en France, la municipalité a par exemple aidé un projet d'énergie citoyenne à signer un accord avec Enedis.



## 8) DEVENIR MEMBRE D'UN PROJET CITOYEN

Enfin, de façon stratégique, les nouvelles lois européennes encouragent les collectivités locales à devenir membres de projets citoyens, ainsi que les citoyens et les PME, sans qu'ils en prennent le contrôle. Ils peuvent le faire dans le domaine de la production d'énergie, mais aussi de la mobilité, l'efficacité énergétique, les achats groupés, etc. Pour plus d'informations sur les critères et spécificités liés à la définition légale de projets citoyens, voir la définition ci-dessous.

### DÉFINIR L'ÉNERGIE CITOYENNE

On peut définir l'énergie citoyenne de différentes façons. Dans ce guide, un projet d'énergie citoyenne s'entend comme un projet où les citoyens détiennent les moyens de production ou le pouvoir de décision pour développer des énergies renouvelables ou des services liés à l'énergie. Nous considérons aussi que les projets d'économies d'énergie, où la communauté travaille à réduire notre consommation d'énergie collectivement, ont une importance tout aussi fondamentale.

Le paquet législatif européen sur l'énergie comprend deux définitions légales des projets d'énergie citoyenne. D'abord, les communautés d'énergie renouvelable, ou CER, sont définies dans la directive sur les énergies renouvelables. Les communautés d'énergie citoyenne, ou CEC, sont définies dans la directive sur le marché de l'électricité. Ces définitions sont largement similaires, mais il existe deux définitions car deux départements différents travaillaient sur ces définitions en même temps.

Ces deux définitions ont des points communs importants, elles requièrent toutes les deux que les communautés citoyennes aient une mission liée à des bénéfices environnementaux, sociaux ou pour l'économie locale, plutôt que visant le profit financier. Elles requièrent toutes les deux que le contrôle de l'entité soit entre les mains de "vraies personnes" telles que des citoyens, des coopératives, ou des collectivités locales. Les possibilités offertes aux membres sont différentes, et en théorie seules les CER doivent se limiter à l'énergie renouvelable. Il ne faut pas laisser ces différentes définitions te déboussoler ou te distraire, ce sont des définitions légales utiles qui reconnaissent la valeur de l'implication des citoyens sur les questions d'énergie.





## UN PARCOURS DE COMBATTANT POUR CRÉER UN PARC ÉOLIEN À NEUENKIRCHEN | ALLEMAGNE

Le projet éolien de Neuenkirchen est un grand projet citoyen de l'État fédéral Schleswig-Holstein dans le nord de l'Allemagne. Il consiste en douze éoliennes de 3 MW réparties en trois zones. Le projet a créé des revenus pour des agriculteurs, propriétaires, et la communauté, grâce à une Burgerverein ou association de partage des bénéfices. Cette dernière a été conçue par des agriculteurs et propriétaires de la région en 2007, qui voulaient diversifier leurs revenus et créer de la valeur pour l'économie rurale. Le maire précédent et une partie du conseil municipal étaient opposés à la proposition du groupe. Sans le soutien municipal, le projet était bloqué.

Les fondateurs savaient qu'ils devaient faire plus d'efforts pour impliquer la communauté et améliorer leurs relations avec la municipalité. Le fait que de nombreuses municipalités de la région étaient impliquées dans des projets d'énergie citoyenne, et en bénéficiaient, a permis de convaincre le conseil.

La situation changea en 2008, quand un nouveau maire fut élu. Le maire était intéressé, et encouragea les agriculteurs à lancer une association de partage des bénéfices. Cependant, un groupe d'opposition local fut formé à ce moment, ce qui ralentit le projet davantage. Le soutien de la municipalité était alors d'autant plus vital. Deux référendums en 2009 et 2011 ont été nécessaires pour finaliser les permis pour les parcs éoliens dans les plans régionaux. Suite à leur approbation, l'entreprise de gestion "Parc Éolien Citoyen Neuenkirchen" fut établie en 2013, et le parc fut posé deux ans plus tard.

Aujourd'hui, 34 propriétaires reçoivent des revenus pour l'utilisation de leurs terres grâce à un système de mise en commun des bails fonciers permettant aux propriétaires voisins d'en bénéficier également. Les citoyens avaient la possibilité de devenir associés, avec une responsabilité limitée. 145 citoyens, parmi une population de mille, sont devenus des associés. La municipalité a investi 20 000 euros dans le parc, le maximum autorisé, pour montrer son engagement et la fiabilité des investisseurs.

En plus de l'accroissement des impôts locaux bénéficiant à la municipalité, une association a été fondée en 2016, recevant 1% des revenus bruts du parc. Alors que les agriculteurs et propriétaires reçoivent la plus grande partie des bénéfices, la "Burgerverein" garantit que la communauté toute entière en profite, et a permis l'achat de bus communautaires, d'ordinateurs pour les écoles, et même des rénovations d'église. Sans le soutien et l'implication de la municipalité, ce projet n'aurait sans doute jamais vu le jour.



Le gérant du parc de Neuenkirchen, entouré de membres de clubs locaux, soutenus grâce aux profits de l'éolien. © Neuenkirchen

LOCAL



Les créateurs du parc éolien à Neuenkirchen, Schleswig-Holstein. © Daniela Wehrmeier, Neuenkirchen







**Comment les collectivités locales peuvent encourager la participation des citoyens dans des transitions énergétiques.**

<https://energy-cities.eu/publication/how-local-authorities-can-encourage-citizen-participation-in-energy-transitions/>

**Comment les villes peuvent soutenir les projets renouvelables citoyens.**

<https://energy-cities.eu/publication/how-cities-can-back-renewable-energy-communities/>

**Construire le 100% renouvelable.** [https://iclei.org/en/100RE\\_Resources.html](https://iclei.org/en/100RE_Resources.html)

**Fabrique de la transition démocratique : impliquer les citoyens dans la transition énergétique européenne.**

<https://energy-cities.eu/publication/fabrique-de-transition-democratique/>

**La méthodologie LICHT.** <https://www.rescoop.eu/toolbox/the-licht-approach>

**L'approche municipale de REScoop.** <https://www.rescoop.eu/toolbox/the-rescoop-municipality-approach>

**Étude exploratoire d'initiatives publiques dans le champ de la remunicipalisation (Royaume-Uni).**

<https://www.rescoop.eu/toolbox/local-energy-ownership-in-europe>

**Les collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable.**

<https://energie-partagee.org/ressource/les-collectivites-territoriales-parties-prenantes-des-projets-participatifs-et-citoyens-denergie-renouvelable/>

**Comment mieux maîtriser les projets d'EnR ? Guide à destination des collectivités.**

<https://www.banquedesterritoires.fr/comment-mieux-maitriser-les-projets-denr-guide-destination-des-collectivites>

**Synthèse multimédia des 1ères Assises des Énergies renouvelables citoyennes - décembre 2019.**

<https://www.ademe.fr/synthese-multimedias-1eres-assises-nationales-enr-citoyennes>



UN EXTRAIT DU GUIDE



# L'ÉNERGIE CITOYENNE

MUNICIPALITÉS ET AUTORITÉS LOCALES : DES PARTENAIRES IDÉAUX

Ce document est basé sur la publication  
« **L'énergie citoyenne - Un guide pratique  
pour reprendre le pouvoir** »



Si vous souhaitez en savoir plus sur ce qui se passe en Europe  
et sur le rôle que les municipalités peuvent jouer, vous pouvez contacter Energy Cities



ENERGYCITIES

[www.energy-cities.eu](http://www.energy-cities.eu)

